



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS DU GARD U13F – U13M – U15M – U17M

Saison
2017/2018

ARTICLES	U13F – U13M	U15M	U17M																				
1 – Composition Après la phase de brassage, le championnat est composé de	UNE poule « excellence » de 6 équipes et x poules « honneur »	UNE poule « excellence » de 8 équipes et x poules « honneur »																					
2 – Engagements	Date limite des engagements : 18 septembre 2017 <i>Possibilité d'engager de nouvelles équipes pour la phase « championnat » dans les poules « Honneur » (engagements à faire au plus tard à la date de la dernière journée de brassage : le 21 octobre pour les U15 U17 et le 25 novembre pour les U13).</i>																						
3 – Mutualisation possible entre associations	Les CTC et ententes d'équipes sont autorisées																						
4 – Type de licences autorisés	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #0056b3; color: white;"> <th colspan="4" style="text-align: center;">Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 30%;">Nombre de joueurs autorisés :</td> <td colspan="3" style="text-align: center;">5 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td>Type de licences autorisées : (nombre maximum)</td> <td style="width: 20%;">Licence JC1, JC2 ou JT</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Licence JC ou AS-CTC</td> <td></td> <td style="text-align: center;">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)</td> <td style="text-align: center;">Blanc</td> <td></td> <td style="text-align: center;">Sans limite</td> </tr> </tbody> </table>			Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes				Nombre de joueurs autorisés :	5 minimum / 10 maximum			Type de licences autorisées : (nombre maximum)	Licence JC1, JC2 ou JT		5		Licence JC ou AS-CTC		Sans limite	Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc		Sans limite
Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes																							
Nombre de joueurs autorisés :	5 minimum / 10 maximum																						
Type de licences autorisées : (nombre maximum)	Licence JC1, JC2 ou JT		5																				
	Licence JC ou AS-CTC		Sans limite																				
Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc		Sans limite																				
5 – Qualification	U12 et U13. U11 exclusivement avec un surclassement (certificat médical du médecin de famille) et U10 IMPOSSIBLE	U14 et U15. U12 et U13 possible avec un surclassement (certificat médical du médecin de famille)	U16 et U17. U14 possible avec un surclassement (pour les Masculin, certificat médical d'un médecin agréé). U15 possible avec un surclassement (certificat médical du médecin de famille)																				
6 – Ballon	Taille 6	Taille 7																					
7 – Ligne à 3 points	6,25 M (LIGNE EN POINTILLE)		6,75M																				
8 – Obligations sportives	Toutes les défenses de zone demi terrain organisées sont INTERDITES . Tous les écrans (sur le porteur du ballon et entre non porteurs) sont FORTEMENT DECONSEILLES .																						
9 – Temps de jeu	4 périodes de 8 min. décomptées. 2 temps morts en 1 ^{ère} mi-temps / 3 temps morts en 2 ^{ème} mi-temps Intervalles de 1 min. entre chaque quart temps Mi-temps : 5 min.	4 périodes de 10 min. décomptées. 2 temps morts en 1 ^{ère} mi-temps / 3 temps morts en 2 ^{ème} mi-temps Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps Mi-temps : 10 min.																					
Les temps de jeu spécifiques pour les plateaux de la phase « brassage » sont précisés à l'article 12 ci-dessous																							
10 – Prolongations	En cas d'égalité : • une prolongation de 3 min. • puis « mort subite » (le premier qui marque a gagné).	En cas d'égalité : • une prolongation de 5 min. • puis « mort subite » (le premier qui marque a gagné).	En cas d'égalité : • Autant de prolongation de 5 min nécessaire																				
L'organisation des prolongations pour les plateaux de la phase « brassage » est précisée à l'article 12 ci-dessous																							

ARTICLES	U13F – U13M	U15M	U17M
11 – Horaires des rencontres	Heure officielle des rencontres = SAMEDI à 14h30	Heure officielle des rencontres = SAMEDI à 16h30	Heure officielle des rencontres = SAMEDI à 18h30
	En cas de rencontres multiples à jouer le même jour, les clubs feront les aménagements nécessaires, par « dérrogations », en respectant les règles suivantes : - Prévoir un intervalle de deux heures entre le début de chaque rencontre. Mettre à la suite les rencontres arbitrées officiellement		
12 – Phase « brassage »	Elle comprend un Open de rentrée suivi de 4 journées en rencontres « simples » (pas « d'aller/retour ») Les rencontres de ces 4 journées seront programmées pour valider les résultats de l'Open. <i>En cas d'un nombre impair d'équipe, un plateau à 3 équipes sera programmé à chaque journée. Les matches de ce plateau se feront :</i> • en 2 périodes de 8 min. décomptées. (1 temps mort en 1ère mi-temps / 2 temps morts en 2ème mi-temps) • en cas d'égalité, application immédiate de la « mort subite ».	Organisée sur 3 journées jusqu'aux vacances de Toussaint. Chaque journée est composée d'un maximum de plateaux à 3 équipes plus 1 ou 2 rencontres simples. La première journée sera programmée en fonction des niveaux estimés par les clubs. Pour les deux dernières, le programme est fonction des résultats de la journée précédente. Un schéma global de fonctionnement de ce brassage, pour chaque catégorie, sera établi dès la fin des inscriptions. <i>Les matches des plateaux se feront :</i> • en 2 périodes de 10 min. décomptées. (1 temps mort en 1ère mi-temps / 2 temps morts en 2ème mi-temps) • à partir de 4 fautes individuelles, le joueur est exclu de la rencontre. • en cas d'égalité, application immédiate de la « mort subite ».	
13 – Phase « championnat »	Organisée sur 10 journées avec : • une poule « excellence » de 6 équipes • x poules « honneur » de 6 équipes maximum. Rencontres en « aller/retour » Le premier de la poule « Excellence » sera champion du Gard.	Organisée sur 14 journées avec : • une poule « excellence » de 8 équipes • x poules « honneur » de 8 équipes maximum. Rencontres en « aller/retour » Le premier de la poule « Excellence » sera champion du Gard.	
14 – All Star – Trophée – Play Off – Coupe du Gard »	Un All Star ouvert à toutes les équipes U13F et G est organisé pour clôturer la saison (le 5 ou le 6 mai 2018).	Le Trophée réunira sur une journée (le 5 ou le 6 mai 2018) les 4 premières équipes de la poule « excellence » pour désigner le vainqueur du « Trophée du Gard ». Demies finales le matin (1 ^{er} /4eme et 2eme/3eme du championnat). Après midi : petite finale (perdants) et finale (gagnants). Durée des rencontres pour le Trophée : 4 fois 8 min. avec : • 2 temps morts en 1ère mi-temps et 3 en 2ème mi-temps • en cas d'égalité, application immédiate de la « mort subite ». Les arbitres de ces matches seront désignés officiellement Les autres équipes joueront, à la même date : - des matches de Play Off pour les 4 équipes de la poule « excellence » non qualifiées pour le Trophée (5eme/8eme et 6eme/7eme) ; - des matches de classement entre poules « honneur » s'il y a plusieurs poules ou matches de Play Off « honneur » si poule unique. Les résultats de ces matches détermineront un classement du « Trophée du Gard ». Matches simples (pas d'aller-retour) chez le mieux classé ou celui ayant le plus de point. Les arbitres disponibles seront désignés, les clubs compléteront si besoin. Le programme des matches sera communiqué dès que les classements du championnat seront connus.	
15 – Chronomètre des tirs	-	GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE	
16 – Logiciel e-marque	Le Logiciel fédéral e-marque est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel. Se reporter aux textes référent des « Règlements Sportifs Généraux ».		
17 – Classement	Se reporter aux textes référent des « Règlements Sportifs Généraux ».		
18 – Sanction en cas de forfait général	Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général et mise hors championnat.		
19 – Caisse de péréquation	Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours		
20 – Salle	Classement : H1		
21 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.		